

*Questions orales*

Le ministre dirait-il à la Chambre s'il avait obtenu l'accord des dix autres participants pour modifier ce programme avant d'annoncer son intention d'amplifier davantage les disparités régionales au pays?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, nous avons dit en août que nous voulions réduire la contribution que nous versons aux provinces. Dans le cadre de ce programme, nous leur remettons plus de 10 milliards de dollars. Nous essayons d'en réduire le montant brut de 370 millions. Nous avons informé les provinces que nous voulions négocier ce genre de réduction avec elles. Il y a eu une rencontre au niveau des sous-ministres.

Nous en discuterons lorsque j'irai visiter les divers ministres des Finances et de nouveau à la réunion de novembre. Nous n'avons pas dit que nous allions réduire tel ou tel programme. Nous avons dit qu'aucun programme ne serait entièrement exempté.

**Mlle MacDonald:** Monsieur l'Orateur, le ministre a dit le 8 septembre que les coupures seraient effectuées dans des programmes comme la péréquation. J'aimerais lui demander s'il est maintenant en train de nous dire qu'il est prêt à reconsidérer sa décision unilatérale de réduire les paiements de péréquation. C'est un programme qu'appuient non seulement les provinces qui en bénéficient, mais aussi celles qui y contribuent le plus.

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'ai dit dans ma déclaration que nous allions en discuter avec les provinces, que c'était là l'un des sujets à discuter. Nous n'avons pas l'intention d'abolir le programme de paiements de péréquation. C'est un programme très important que nous avons établi il y a des années. Nous entendons le poursuivre. Nous réviserons de temps à autre et rajusterons les programmes. Nous discuterons avec les provinces de tous les changements.

\* \* \*

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES CONCERNANT LES LIMITES TERRITORIALES DANS LES ZONES DE PÊCHE

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Cent-quarante jours se sont maintenant écoulés depuis le 2 juin, jour où le Canada et les États-Unis ont mutuellement exclu de leurs eaux les pêcheurs de l'autre pays. Comme le banc Georges renferme d'importants stocks de poisson et d'hydrocarbures dont la perte nuirait grandement à l'économie des provinces de l'Atlantique, le ministre peut-il dire si un accord a été conclu en vue de fixer une frontière internationale dans ce secteur? Dans la négative, peut-il dire brièvement à la Chambre où en sont les négociations entre nos deux pays?

● (1442)

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le député comprendra qu'il est très difficile de répondre à cette question aussi brièvement que l'exige la période des questions orales. Les pourparlers se font à l'amiable, mais je crains qu'ils soient assez longs. Autrement dit, un très grand nombre de questions des plus complexes sont en cause, en particulier celles qui touchent le partage des réserves de poissons entre les deux pays. Le

[M<sup>lle</sup> MacDonald.]

secrétaire d'État, M. Vance et moi-même sommes convenus à New York il y a deux semaines de prolonger le mandat de nos négociateurs pour qu'ils déterminent combien de questions non résolues pourraient se régler par voie de négociation et pour qu'aussi, après avoir consulté les groupes de pêcheurs et les provinces des deux côtes, ils évaluent la possibilité de renvoyer certaines des questions qui ne sont pas encore résolues à l'arbitrage. Il faudrait aussi, bien sûr, déterminer quel serait le genre d'arbitrage.

Pour finir, je ne puis qu'insister sur ce que j'ai déjà dit. Les négociations se font sans acrimonie. On reconnaît sincèrement de part et d'autre que la question en litige est des plus complexe et on désire vraiment faire en sorte que toutes les parties en cause y compris les groupes de pêcheurs des deux pays, les provinces et les États participent tous pleinement et soient entièrement informés de l'évolution des pourparlers. Dès que j'aurai des renseignements plus précis, je me ferai un plaisir de les communiquer à la Chambre.

**M. Crouse:** Le ministre pourrait-il nous dire si le fait que l'un des négociateurs, M. Cadieux, ait été affecté à d'autres fonctions, aura des répercussions sur les négociations à venir?

**M. Jamieson:** Non, monsieur l'Orateur, aucun; en tout cas, pas immédiatement. Si les pourparlers devaient durer plus de quelques mois, il est alors très possible que cette mutation ait une certaine incidence sur les négociations. Quoi qu'il en soit, on a pris des arrangements pour qu'il lui soit possible de continuer quand même à participer à ces négociations. J'espère que vers la fin de l'année, disons, sinon avant, on aura tout au moins établi un cadre nous permettant de déterminer quelles sont les questions qui peuvent être négociées, et, ce qui est peut-être encore plus important, de conclure un arrangement temporaire si nous devons avoir recours à l'arbitrage international ou quelque chose du même genre pour ce qui est des questions très complexes.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

LE PROGRAMME DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

**M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Elle concerne le programme de recrutement des Forces armées et la coûteuse série d'annonces télévisées commanditées par son ministère.

Étant donné qu'au cours de l'année financière 1976-1977, les Forces armées n'ont accepté qu'un candidat sur 10 et qu'un seul sur 25 a fini par être engagé, à notre époque de chômage élevé, alors qu'un grand nombre de gens ont posé leur candidature aux termes du programme de recrutement courant, le ministre peut-il dire à la Chambre combien coûte à son ministère la campagne de publicité en cours pour chaque recrue engagée dans les Forces armées? Peut-il aussi nous dire pourquoi, en cette période d'austérité, ce programme coûteux a été mis sur pied étant donné qu'un si grand nombre de demandeurs d'emploi hautement motivés cherchent à s'engager et sont ensuite refusés après un processus de sélection long et dispendieux?